

Compte-rendu de la réunion du 06 Octobre 2013

Présents : G. ANEDDA, C. BAN, J. BARON, S. BATAILLARD, P. BIENMULLER, B. COUCHOT G. DACOSTA, A. DUROY, D.KUDELKA, J. POULETTE, Y. TOCHOT, J. VALET.,

Absents: D.BONGARDEN, E. BLOND, D. JEANNEY, P. LANGUILLE, M. TOTEMS, D. LUTTENAUER.

ORDRE DU JOUR

- Le mot du Président.
- Location de la salle de réunion.
- Sondage sur les prises de poissons.
- Sondage sur les alevinages 2013 / 2014.
- Point sur la réhabilitation du ruisseau « Le Rorbe ».
- Projet de fête de la pêche 2014.
- Prise de contact avec le nouveau garde fédéral.
- Demande de subvention Mairie Etouvans et Colombier-Fontaine.
- Accès au Doubs et au canal pour les barques et les voitures.
- Questions diverses.

1. Mot du Président :

Le Président Yves Tochet, prend la parole pour accueillir et remercier les nombreux participants à la réunion de ce jour.

Il énumère les différents sujets qui seront abordés au cours de la matinée.

Il félicite également Monsieur Claude BAN de Longeville qui s'est joint à nous pour assister à la réunion et émettre ses idées sur la pêche en général.

2. Location salle de réunion :

Contrairement à ce qui avait été annoncé lors de la dernière réunion, la somme de 18 €uro demandée par la commune pour la location de la salle ne sera pas réclamée, la salle est donc prêtée à titre gracieux, à charge pour notre association de la tenir propre et rangée après chaque réunion.

3. Sondage sur les prises de poissons :

Ci-joint tableau récapitulatif des prises par type de poissons et par pêcheur.

A noter que seulement 15 pêcheurs internautes ont répondu au questionnaire et que ce sondage ne peut être lu qu'à titre d'information. Ce tableau ne représente pas la majorité des pêcheurs mais donne une petite idée des prises. Certains pêcheurs ont également pratiqué le « no kill » dans le Doubs et au Canal.

Récapitulatif des prises par type de poissons et par pêcheur								
Noms	Brochet	Silure	Truite	Perche	Carpe	Sandre	Tanche	Total
BARON Julien	15	10	2			1		28
BIENMULLER Pierre	3	4	1	1				9
BONGARDEN Denis	1	2						3
CHOGNARD Alain + Ami		15	1					16
COURTOT Gilles		3		2	4			9
DACOSTA Georges			4					4
DUROY Alain	5	2			18			25
KUDELKA Daniel	3		4					7
MESSAGIER Gislain		7			2			9
OMASTA Joëlle			1					1
POULETTE Jacques	3		11					14
PRUDENT Philippe	32	2	34	6	12	4		90
REDRADO Patrick	1							1
ROUSSEY Eric	2			3	3			8
TOTEMS Marcel								0
VALET Jean	2		1		5			8
TOTAL	67	45	59	12	44	5	0	232
Alevinage 2013 + ou -	80		1500		200			

4 • Sondage sur les futurs alevinages 2013 / 2014 :

Un tour de table a permis à chacun de s'exprimer sur ce qu'il souhaite comme alevinage pour l'année prochaine. Petit récapitulatif des souhaits exprimés :

Noms	lieux	Type de poisson souhaité					
G. Anedda	Canal	Brochet	Perche	Tanche			
G. Dacosta	Canal	Brochet			Sandre		
S. Bataillard	Canal Doubs					Carpe	Truite
P. Bienmuller	Canal Doubs	Brochet Brochet	Perche			Carpe	Truite
J. Baron	Canal Doubs	Brochet Brochet	Perche Perche	Tanche Tanche			Truite Fario
A. Duroy	Canal Doubs	Brochet				Carpe	Truite
J. Valet	Canal Doubs	Brochet Brochet				Carpe	Truite Fario
C. Ban	Doubs	Brochet					Truite
B. Couchot	Doubs				Sandre		Truite Fario
J. Poulette	Canal Doubs Ruisseau	Brochet				Carpe	Truite Fario Truite et Truitelle
D. Kudelka	Doubs	Brochet			Sandre		Truite

Il ressort de ce sondage un très net besoin en « Brochet », « Truite Fario », « Carpe » mais aussi « Perche » et pourquoi pas « Sandre ».

Concernant la « Tanche » B. Couchot rappelle que ce poisson fait partie des espèces dites bio-accumulatrices, donc sensibles aux PCB tout comme l'anguille, le barbeau, la brème, la carpe ou encore le silure. Faut-il pour autant ne pas aleviner en « Tanche » ? La question reste posée, nous en débatterons lors de la prochaine réunion.

8. Nettoyage du ruisseau d'Etouvans « Le Rorbe » :

C'est la 4^{ème} fois que des membres du Comité ainsi que des personnes bénévoles se réunissent pour le nettoyage du ruisseau « le Rorbe ».

Une bonne moitié du parcours pêchable est remis en état ce qui au ruisseau de retrouver son tracé initial et de reprendre vigueur.

Une grande partie des branchages et autres détritiques qui obstruaient le cours d'eau a été enlevée et déposée aux abords du ruisseau de manière à ne pas gêner la progression des pêcheurs le long du ruisseau.

Reste la seconde moitié du ruisseau à nettoyer avec une partie plus encombrée, nous comptons sur les renforts du samedi pour arriver à terminer ce laborieux mais nécessaire travail.

Sachez néanmoins qu'un bon petit casse-croûte vous sera servi par notre Président afin de vous permettre de reprendre des forces à chaque fois.

Vous trouverez ci-joint le tableau des jours de nettoyage (si le temps le permet). En cas d'annulation, le jour sera reporté et vous en serez avertis à l'avance.

Jour de la semaine	Date	Jour de la semaine	Date
Mardi	15/10/2013	Samedi	12/10/2013
Jeudi	17/10/2013	Samedi	26/10/2013
Mardi	22/10/2013		
Jeudi	24/10/2013		
Mardi	29/10/2013		
Jeudi	31/10/2013		

Merci à tous de bien vouloir apporter votre matériel pour le nettoyage (tronçonneuses, débroussailleuse, scie, sécateur, crochet, râteau etc...).

Rappel important : en cas d'accident, les bénévoles et membres du bureau participants sont couverts par la Fédération au niveau assurance.

9. Projet de fête de la pêche en 2014 :

Comme annoncé sur le dernier CR, l'Amicale de Montbéliard prévoit d'organiser une fête de la pêche en 2014 au « Carpodrome » des étangs de Brognard le 1^{er} week-end de Juin 2014. L'Amicale demandait aux Sociétés adhérentes de bien vouloir réfléchir pour donner des idées d'animations.

Voici donc les propositions de notre AAPPMA :

Plusieurs personnes se sont proposées pour aider aux animations ces deux jours-là.

- 1) J. Baron = ½ journée – 2) P. Bienmuller = ½ journée – 3) G. Dacosta = ½ Journée
- 4) Y. Tochot = ½ journée – 5) D. Kudelka = ½ journée.

Concernant la demande de chapiteau, Y. Tochot doit voir avec le comité des fêtes de Colombier-Fontaine et Mr Dupont (Est Républicain) s'il y a une possibilité de prêt ? Merci aux personnes qui souhaitent se joindre à l'Amicale de Montbéliard de bien vouloir se déclarer en contactant notre Président Y. Tochot au 06.70.39.34.71 qui transmettra.

10. Prise de contact avec le nouveau Garde Fédéral :

Rappel : La Fédération de Pêche du Doubs vient de recruter un nouveau garde fédéral. Monsieur Thomas Poulleau n° tél : 06.86.87.56.50.

Notre Président Y. Tochot a reçu le nouveau garde Fédéral et lui a fait visiter tout le territoire de pêche de notre AAPPMA.

Un contact très enrichissant d'après notre Président.

Mr Poulleau a fait savoir qu'il était prêt à nous aider dans toutes démarches éventuelles en relation avec la pêche et les poissons. N'hésitez pas à le contacter en cas d'anomalies constatées lorsque vous êtes à la pêche.

11. Demande de subvention aux Mairies :

Une demande de subvention a été déposée à la Mairie d'Etouvans. Il en sera de même avec la Mairie de Colombier-Fontaine afin que celles-ci nous aident financièrement à régler une partie des frais engendrés lors du nettoyage des deux ruisseaux « le Rorbe » et « le Bié » (essence tronçonneuses, débroussailleuses et autres, huile, collation etc....).

Souhaitons que ces 2 Mairies adhèrent à notre demande.

12. Accès au Doubs et Canal pour les barques et voitures :

Comme demandé lors des réunions précédentes, les pêcheurs doivent se renseigner sur les possibilités d'emplacements pour une barque à l'eau au Doubs et stationner avec une voiture pour pêcher au Canal.

Lors de la prochaine réunion, nous étudierons des plans tirés à partir de « Geoportail » pour voir sur ces cartes les emplacements qui pourraient être choisis pour ces besoins. Des lieux favorables existent déjà, mais il faut être sûr de pouvoir les utiliser avec bien entendu l'accord des propriétaires.

13. Questions diverses :

J. Valet rappelle la prolifération de poissons chats dans les 2 biefs de Saint Maurice et Blusans empêchant de pêcher la carpe correctement.

Pour essayer de lutter contre ce fléau, une des solutions serait de pratiquer des pêches à l'épuisette dans les boules de juvéniles. Bien entendu, une demande de dérogation doit être demandée auprès de la Fédération Départementale qui l'a transmet ensuite à la préfecture. Si celle-ci est acceptée, il faut ensuite mettre en place ces pêches et en tirer des conclusions pour les années à venir. Le sujet n'est pas simple !

Voir le site de l'AAPPMA de Saint Sulpice le Guéretois dans la creuse qui est confronté à ce problème. <http://aappma-anz-me.over-blog.fr/article-24895519.html>



Pêche de poissons chats à l'épuisette.

J. Poulette demande à ce que des truitelles et des vairons soient mis en place dans les ruisseaux « le Rorbe » et « le Bié » après leur réhabilitation, afin de voir leur comportement dans ces milieux nouvellement remis en état.

P. Bienmuller demande qu'un dossier concernant la réhabilitation du ruisseaux de Colombier-Fontaine soit transmis à la Fédération pour obtenir une subvention afin de financer une partie des dépenses. Rendez-vous à prendre pour constituer et transmettre de dossier.

Travaux futurs au niveau des barrages :

77 ouvrages (barrages ou seuils) ont été recensés sur le Doubs. Sur ces 77 ouvrages, 63 sont peu ou pas franchissables par les poissons. Des obstacles à la continuité écologique nécessaire à la bonne santé de la rivière et de ses petits habitants.

Des travaux devraient être programmés sur 28 ouvrages. Parmi eux, les travaux de mises aux normes sont obligatoires sur 12 d'entre eux avec la création de « passe à poissons ».

Voir le blog de France 3 sur le contrat de rivière pour le Doubs qui traite de ce sujet <http://blog.france3.fr/vallee-de-la-loue/> (Ctrl+clic)

P. Bienmuller signale que notre AAPPMA dispose de matériel tel que groupe électrogène, Chaine hifi et bien d'autres choses encore appartenant à notre Société.

Il est demandé à toutes les personnes qui détiennent ce genre de matériel de bien vouloir le lister de manière exhaustive, dans le but de le regrouper, et l'entreposer dans un endroit adapté. Nous ferons le point sur ce sujet à la prochaine réunion.

Point sur les tirs de Cormorans dans notre secteur :

Le bilan est satisfaisant sachant que le nombre de 364 oiseaux a été atteint au 28 février de cette année avec un quota de 20 oiseaux restant à tirer sur les secteurs 4 (Doubs/Dessoubre) et 6 (Loue).

La Fédération vient de recevoir la répartition des tirs pour cette année : le pays de Montbéliard en compte 86 pour la saison 2013-2014 (le nombre de cormorans autorisé à tirer est de 400 pour le département).

Il y a une dizaine de tireurs prévus pour notre secteur.

Fin de la réunion à 11h30.

Prochaine réunion fixée le **17 Novembre 2013 à 9h30** lieu habituel.

Le Président
Yves TOCHOT